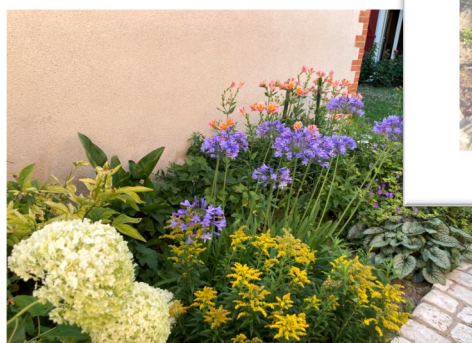
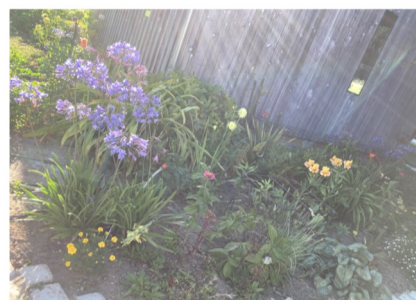


Bulletin municipal Ladon 2024



Concours maisons fleuries



Mairie de Ladon
Tel .02.38.95.50.22
mairie.ladon@wanadoo.fr
Site internet : mairiedeladon.fr
Page Facebook :
Mairie de Ladon 45



Mot du Maire

Madame, Monsieur,

L'année 2023, je dirais, a encore eu son lot de malheur. Nous avons tous en mémoire les émeutes de cet été ; que de violences, que de casses, que de drames...

Nous percevons de la part des concitoyens une irritation, un agacement et une perte de confiance de plus en plus importante envers nos décideurs nationaux qui semblent déconnectés de la réalité du quotidien auquel chacun de nous est confronté.

L'individualiste, l'intolérance, la violence sont des faits marquants qui instaurent la méfiance et l'insécurité. Cet état d'esprit se généralise et nous le retrouvons dans nos communes.

Tout devient difficile à supporter, à encaisser, à gérer, mais les élus municipaux savent prendre leur responsabilité pour faire face et par leur implication préserver la qualité de vie.

Nous continuerons d'apporter notre soutien aux associations locales. Je les invite d'ailleurs, en particulier les membres utilisateurs des bâtiments publics, à redoubler de vigilance dans le domaine du chauffage, de l'éclairage, de la fermeture des fenêtres et des portes, pendant et après usage. Il en va de la responsabilité collective de ne pas gaspiller pour éviter d'impacter encore plus les finances locales. Nous devons tous y être sensibilisés car nos charges de fonctionnement augmentent déjà sensiblement à cause de facteurs que nous ne maîtrisons pas, à notre grand désarroi.

Le groupe scolaire de l'école élémentaire a bien été opérationnel à la rentrée de septembre. C'est un très bel équipement apprécié de tous, élèves et enseignants. Le déménagement a eu lieu durant la période des vacances d'été. Je remercie les habitants et parents qui ont participé, les employés de la Communauté de communes, les élus et agents de la Commune, la Directrice de l'école et les enseignantes. Nous avons sécurisé son environnement avec l'implantation de barrières.

Le nouvel espace de jeux place de l'église a été installé, les projecteurs du stade de foot ont été remplacés, un des deux courts de tennis a été éclairé par un système Led novateur et une étude énergétique a été réalisée par l'ADIL sur les principaux bâtiments communaux. Voilà nos principales réalisations pour l'année écoulée.

Pour 2024, nous restons concentrés sur nos bâtiments, dans l'optique de réaliser leur isolation afin de réduire la facture énergétique. Nous avons aussi à cœur de rénover et d'équiper les bâtisses que nous avons acquises en centre bourg.

Je remercie très sincèrement tous mes collègues qui œuvrent à mes côtés et qui s'impliquent notamment dans l'organisation des quatre marchés des producteurs du dimanche matin en redonnant vie à la commune, ainsi que tous les membres des associations pour les animations et activités qu'ils proposent et tous les artisans, commerçants, agriculteurs, entreprises qui font fonctionner l'économie dans le monde si complexe.

Gardons l'état d'esprit qui nous anime quotidiennement.

A chacune et chacun d'entre vous, je vous souhaite de tout cœur une année aussi heureuse que possible.

Une très bonne année 2024.

Albert FEVRIER

COMMISSIONS COMMUNALES

PERSONNEL COMMUNAL, SECURITE

Guy VAAST, maire-adjoint, vice-président
Christian CHESNOY, Raphaël ALLEAU, Alain LETORT, Daisy BOUCHOUX

ECONOMIE, COMMERCE, SANTE, MARCHÉ

Christine BRECIE-LEPLAT, maire-adjoint, vice-présidente
Jean-Michel CHAUVEAU, Raphaël ALLEAU, Stéphanie DENAES, Frédéric GLAUME, Audrey MARTINEZ, Alain LETORT

EAU, ASSAINISSEMENT, DEFENSE INCENDIE, EAU PLUVIALE

Christian CHESNOY, maire-adjoint, vice-président
Jean-Michel CHAUVEAU, Alain LETORT, Gérard CHARBONNIER

EDUCATION, VIE, RESTAURANT ET TRANSPORT SCOLAIRES

Nathalie BRISSET, maire-adjoint, vice-présidente
Stéphanie DENAES, Sandrine BESNARD, Alain LETORT, Daisy BOUCHOUX

BATIMENTS, TRAVAUX, ENTRETIEN, VOIRIE, URBANISME

Christian CHESNOY, maire-adjoint, vice-président
Jean-Michel CHAUVEAU, Raphaël ALLEAU, Audrey MARTINEZ, Alain LETORT, Gérard CHARBONNIER

FLEURISSEMENT, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, SANITAIRE, PROPRETE

Christine BRECIE-LEPLAT, maire-adjoint, vice-présidente
Christian CHESNOY, Nathalie LAURENT, Frédéric GLAUME, Alain LETORT

COMMUNICATION, DEMATERIALISATION, BULLETIN MUNICIPAL, FLYERS

Guy VAAST, maire-adjoint, vice-président
Nathalie BRISSET, Nathalie LAURENT, Audrey MARTINEZ, Alain LETORT, Daisy BOUCHOUX

SALLES COMMUNALES, RESERVATIONS, CONCESSIONS CIMETIERE, FESTIVITES

Guy VAAST, maire-adjoint, vice-président
Christine BRECIE-LEPLAT, Alain LETORT, Gérard CHARBONNIER

ASSOCIATIONS, ACTIONS PARTICIPATIVES, JEUNESSE

Nathalie BRISSET, maire-adjoint, vice-présidente
Stéphanie DENAES, Sandrine BESNARD, Frédéric GLAUME, Alain LETORT

FINANCES, PROJETS

Albert FEVRIER, maire, vice-président
Jean-Michel CHAUVEAU, Alain LETORT, Gérard CHARBONNIER, Daisy BOUCHOUX

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Albert FEVRIER, maire, vice-président
Guy VAAST, Christian CHESNOY, Gérard CHARBONNIER, Jean-Michel CHAUVEAU, Alain LETORT, Daisy BOUCHOUX

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Alain LETORT
Frédéric GLAUME
Gérard CHARBONNIER

En plus des membres désignés, le maire est président de droit, les adjoints sont membres d'office et participent à toutes les commissions et à toutes les réunions annexes.

PERSONNELS DE MAIRIE

Effectif au 1er janvier 2024



Secrétariat général

CHARMOIS Sylvie

Secrétariat Général de Mairie et des élus
Finances
Gestion des ressources humaines
Conseils municipaux
Commandes Publiques
Gestion des élections



Services Techniques

CHEMIN Joëlle

Traversée des écoles
Assistant prévention
Gestion fournitures et matériels
Entretien des bâtiments communaux

GALHA Antonio

Entretien des bâtiments communaux
Voirie
Espaces verts

MOULET Fabrice

Voirie
Espaces verts

CHESNOY Jonathan

Voirie
Espaces verts



Agence Postale Communale

BLADY Sandrine

Accueil à l'Agence Postale Communale



Accueil

DUBOIS Aurore

Accueil aux administrés
Etat civil
Service à la population
Affaires scolaires et garderie périscolaire
Régies : cartes cantine + salles communales
Communication
Urbanisme
Assistante comptabilité
Plan Communal de Sauvegarde

Entretien, scolaire et périscolaire

CORREIA Florence

Cartes de cantine
Restaurant scolaire
Entretien des locaux

BOURILLON Stéphanie

Transport scolaire
Restaurant scolaire
Entretien des locaux

DESBOIS Audrey

Entretien des locaux
Surveillance de cour

LEBERT Nathalie

Agent spécialisé des écoles maternelles ATSEM
Garderie périscolaire
Restaurant scolaire
Entretien des locaux

COUTELLIER Aline

Agent spécialisé des écoles maternelles ATSEM
Garderie périscolaire
Restaurant scolaire
Entretien des locaux

MOUCHANAT Cécile

Ecole maternelle
Garderie périscolaire
Restaurant scolaire
Entretien des locaux

BOISGIBAUT Alexia

Ecole maternelle
Garderie périscolaire
Restaurant scolaire
Entretien des locaux

TOUSSAINT Delphine

Garderie périscolaire

GARDERIE PERISCOLAIRE

Depuis le début de cette année, la commune a repris la Garderie périscolaire jusqu'alors gérée par l'association Enfants et Loisirs.

La compétence périscolaire (pour les élèves de nos deux écoles avant et après les cours) est de la compétence de la commune à l'instar de l'extra-scolaire ou ALSH (pour les élèves de nos deux écoles les mercredis et petites vacances) qui est de la compétence de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

La commune gère donc la garderie pour les matins et soirs lorsqu'il y a école.

Nous avons mis en place de nouveaux tarifs forfaitaires et maintenus les horaires habituels.

Tarifs et Horaires lundi, mardi, jeudi et vendredi :

De 7h00 à 8h50 : forfait 2 euros

De 16h30 à 19h00 : forfait 3 euros, goûter inclus

En dehors des périodes scolaires, le Centre de Loisirs de la Communauté de communes organise la garde des d'enfant les mercredis à Ladon et pendant les vacances à Bellegarde.

Contact :

Valérie COLAPINTO au 02 38 92 64 08

et par mail à accueil.jeunesse@comcomcfg.fr

Claudine HOMMEY au 02 38 96 76 10

et par mail à accueil.alsh@comcomcfg.com



Pour faciliter l'inscription des enfants et une meilleure gestion du nombre d'enfants, de leur temps de présence et du besoin en personnel encadrant, nous avons investi dans un nouvel outil numérique.

Cette plateforme en ligne permet :

- ♦ aux parents d'élèves d'inscrire leurs enfants et de réserver les périodes de garde au minimum 48h heures à l'avance.
- ♦ aux agents de contrôler la présence des enfants grâce à une tablette dédiée.
- ♦ au service administratif de la mairie de faire une facturation transparente et conforme aux réservations faites par les parents, sauf absence justifiée.

Toute absence non justifiée dans les 48 heures qui précèdent la réservation sera facturée.

Nouvelle équipe

Les enfants sont accueillis le matin avant la classe par Delphine assistée d'Alexia et Cécile et de Nathalie et Aline dans l'après-midi pour le goûter et la fin de journée.



ALEXIA ET CÉCILE



DELPHINE



NATHALIE ET ALINE

ECOLE MATERNELLE

Pour cette nouvelle rentrée scolaire 2023/2024, l'école maternelle compte 77 élèves répartis en 3 classes :

La classe de M. Thomas Minguet, directeur : 27 élèves (13 PS et 14 MS)

La classe de Mme Margaux Pipino : 25 élèves (17 MS et 8 GS)

La classe de Mme Mathilde Lavrat : 25 élèves (15 PS et 10 GS)

Les enfants viennent des communes de Ladon, Moulon, Mézières en Gâtinais, Villemoutiers et Chapelon.

Monsieur Minguet est remplacé un jour par mois par Madame Richart Marion pour assurer le travail de direction.

Les membres du RASED, composé de Mme Valérie Joudiou, enseignante spécialisée à dominance pédagogique, de Mme Stéphanie Mauplot, psychologue scolaire et de M. David Maillou, enseignant spécialisé à dominance rééducative (comportement) peuvent intervenir à la suite d'une demande effectuée par les enseignants pour les élèves qu'ils jugent en grande difficulté.



Thomas Minguet, Margaux Pipino et Mathilde Lavrat lors de la distribution des chocolats par le Père Noël le 21 décembre 2023

PROJET D'ECOLE

Cette année, l'école maternelle embarque pour un tour du monde. Les élèves ont posé leurs bagages en Afrique pour la première période. Ils travaillent actuellement sur le Royaume Uni et traverseront le Pôle Nord pour la période de Noël. Le voyage continuera en Asie, puis en Amérique avant de se terminer en Océanie. L'ensemble des projets menés cette année s'articuleront autour de ce thème fédérateur pour tous.

Pour aider les enfants dans l'apprentissage de l'autonomie et apporter une aide technique et pédagogique aux enseignants, nous retrouvons nos agents et ATSEM



Miguel Réméné, stagiaire ainsi que Noa Drapeau et Jessica DA CRUZ, service civique complètent l'équipe.



ALÉXIA, NATHALIE, ALINE ET CÉCILE

ECOLE ELEMENTAIRE



Les élèves et les enseignantes de l'école élémentaire de Ladon ont été ravis, à la rentrée, d'investir les nouveaux locaux.

La nouvelle école offre un cadre idéal, avec des salles de classe spacieuses, lumineuses et bien équipées ainsi qu'une salle d'arts plastiques, une salle des maîtres et une grande salle pour des activités sportives et des regroupements de la chorale.

Ce nouvel environnement stimulant favorise l'épanouissement de chacun des élèves des six classes répartis comme suit :

Mme Julie Riverain pour la classe de CP (20 élèves)

Mme Isabelle Vacher pour la classe des CE1 (25 élèves)

Mme Patricia Chervin, qui partage sa classe avec Marie-Hannah Morel, pour la classe des CE1/CE2 (25 élèves),

Mme Aurélie Aliaga pour la classe des CE2/CM1 (23 élèves)

Mme Karine Heutte pour la classe des CM1 (25 élèves)

Mme Sandra Dardelet pour la classe des CM2 (29 élèves)

L'effectif total pour cette rentrée scolaire 2023/2024 est de 147 élèves, en baisse par rapport à l'année dernière.

L'école a accueilli également deux personnes en service civique : Léo Rivière (uniquement pour le premier trimestre) et Laly Chatellier.

L'atmosphère chaleureuse de l'école repose aussi sur des projets pédagogiques tels que les Jeux Olympiques, la mythologie ou encore la découverte de la faune et de la flore de nos régions. A ce titre, les élèves participeront à des ateliers pour prendre conscience des enjeux environnementaux et mener des actions de protection de la biodiversité (construction d'hôtels à insectes, de nichoirs et de mangeoires à oiseaux).

Les élèves partageront aussi des moments inoubliables avec des sorties éducatives, des activités artistiques (théâtre, concert), des activités scientifiques...

L'équipe enseignante remercie tous les membres de la communauté, l'association de parents des écoles et les familles qui apportent un soutien et un engagement pour contribuer à forger un impact positif



De gauche à droite, Marie-Hannah Morel qui complète le temps de décharge de la directrice, Sandra Dardelet, Aurélie Aliaga, Patricia Chervin, directrice de l'école, Julie Riverain, Isabelle Vacher et Karine Heutte,



Laly Chatellier

Notre école élémentaire



CE1/CE2



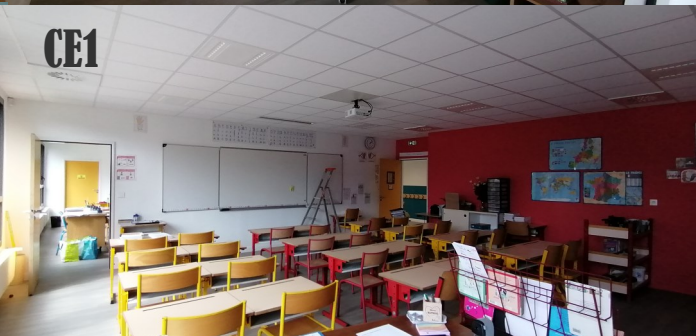
Bureau de direction



CE2/CM1



CE1



CM1



CP



CM2



Salle polyvalente



Salle arts plastiques



TRAVAUX 2023



Comme de nombreuses petites lignes ferroviaires, le train ne passe plus depuis longtemps entre Châlette-sur-Loing et Quiers-sur-Bezone. Dans le cadre du développement de la pratique cyclable, la Communauté de Commune Canaux et Forêts en Gâtinais s'est engagée à créer une voie verte sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée située entre Quiers sur Bezonde et St Maurice sur Fessard. L'Agglomération montargoise se charge de la portion entre Chalette-sur-Loing et St Maurice sur Fessard. **Des travaux de retrait de la végétation** ont débuté en Mars, suivis par **les travaux de démantèlement** de l'ancienne voie jusqu'en juin par les services de la SNCF. En accord avec la mairie, deux zones de stockage avaient été créées sur le terrain à l'entrée de la commune face à la CAPROGA afin de permettre d'y déposer provisoirement les traverses bois et les rails.



Commencés fin juin, les travaux de remplacement des anciens jeux dans le parc vers l'église ont pris fin à la mi-juillet pour la plus grande joie des enfants qui ont pu en profiter pendant les vacances scolaires.

Merci à l'entreprise Elastisol pour son sérieux et son travail soigné.

Le 29 juin, Albert Février, maire de Ladon, Nathalie Brisset, maire-adjoint et Christophe Ribault, Président du Tennis Club, accompagnés de quelques uns de ses membres, ont testé le nouvel éclairage Led sur un des terrains de tennis.

Installé par l'entreprise BTM de Corbeilles en Gâtinais, l'éclairage Led TWEENER® by NLX est une solution d'éclairage LED **brevetée** spécifiquement conçue pour la pratique du **tennis en extérieur**.

Développée et fabriquée en France par l'entrepris NLX, Lauréate de **2 prix de l'innovation** en France et aux USA, cette solution d'éclairage est un réel atout pour le club et permettra la tenue de tournois dans de meilleures conditions.

Le club de Tennis, la commune et le Comité départemental ont participé à son financement.

Merci à Christophe Ribault pour avoir présenté et soutenu ce beau projet.



Afin de palier la problématique de croisement des véhicules, surtout celle des camions, à l'intersection de l'**avenue du 24 Novembre** et de la **rue Albert Grenet** et éviter ainsi les dégâts occasionnés à chaque croisement sur les bords de la route et devant les entrées des riverains, les travaux d'aménagement commencés le 27 juin ont terminé à la mi juillet.

Nous remercions la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais pour l'élargissement de l'accès et de la voie sur les premiers mètres et pour l'aménagement des bas côtés et accès chez les riverains.



Après les travaux de remise en état de la clôture et de plantations occultantes, la mairie investit à nouveau dans notre cimetière. Le jeudi 27 juillet, les établissements des pompes funèbres Rondeau sont intervenus pour procéder à l'installation du nouveau columbarium.

Il est doté de 12 cases pour accueillir les urnes des futurs défunts. Merci à Messieurs Frédéric Thillou, Michel Brunel et aux élus présents pour leur aide précieuse.

Nous sommes aussi actuellement à l'étude d'un système mécanisé pour faciliter le désherbage par les agents des espaces verts.



Travaux de réfection et d'étanchéité de la couverture centrale de la Mairie par l'entreprise Placier de Bellegarde.

Réparation des chéneaux en Zinc Naturel ainsi que du support couverture, de la lucarne de l'horloge et de la couverture en ardoise de la croupe.

Remplacement de l'épi du faitage.

EVENEMENTS 2023

L'année 2023 a débuté par la cérémonie des vœux du maire, Albert Février, accompagné de son conseil, le 7 janvier après-midi, en présence de Hugues Saury, sénateur, d'Anthony Brosse, député, d'Alain Grandpierre, conseiller départemental, de Valérie Martin, vice-présidente de la communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais et maire de Lorris, de plusieurs autres maires et élus. Chacun a pu s'exprimer sur le bilan de l'année écoulée, les projets à venir, les difficultés rencontrées dans un contexte économique social complexe et difficile et sur les aides mises en place. Tous ont unanimement exprimé des vœux d'espoirs pour cette nouvelle année 2023. Un diaporama était proposé aux personnes souhaitant voir l'avancement des travaux de la nouvelle école élémentaire ou encore les travaux de rénovation effectués dans le restaurant scolaire.

La cérémonie s'est poursuivie autour du verre de l'amitié et de la traditionnelle galette des rois.



Le 10 mars, Albert Février, maire de Ladon, a signé une convention avec l'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement), présidée par Hugues Saury, conseiller départemental, accompagné de Marie-Laure Beaudoin, conseillère départementale et en présence de Magali Bertrand, directrice et de Tanguy Pingot, intervenant dans les communes.

Grâce à ce service qui nous coûte 1 euro par habitant, nous avons pu bénéficier d'un diagnostic de nos bâtiments, de nos consommations, pour mieux adapter nos contrats et à terme, gagner en consommation d'énergie et faire des économies.

Le 26 mars, M. Février, Maire de Ladon et son conseil ont invité tous les ladonnais de plus de 70 ans à un repas convivial autour du cochon, à la Ferme de Lorris. Un petit changement au repas habituellement organisé à la Salle polyvalente mais qui a du succès...plus d'une centaine de personnes a répondu présent.

Ces moments de retrouvailles furent l'occasion pour nous de mettre à l'honneur nos deux plus « anciens » : Louise Boudoux, bientôt 101 ans et François Thillou qui venait juste d'avoir 95 ans.





Organisée par les élus et la mairie, la fête communale estivale du 2 juillet a eu un franc succès. Beaucoup de familles sont venues nous rejoindre pour cette belle journée.

Il faut dire que de nombreuses activités avaient été proposées gratuitement à tous les ladonnais : Jeux en bois, tir à l'arc, grimpe aux arbres, château gonflable et même un spectacle, très apprécié d'ailleurs, des enfants, « Les carottes sont crues » présenté par la compagnie Allo Maman Bobo, de quoi ravir les petits ... et les grands aussi !

Nous avons partagé de bons moments autour d'un apéritif et d'un barbecue très convivial le midi. Merci à tous et aux bénévoles qui ont aidé à la préparation et tout au long de la journée.

A refaire cette année bien sûr !



Le samedi 11 novembre 2023 à la 11ème heure a été commémoré le 105e anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918, qui a marqué la première étape de la fin de la Première Guerre mondiale.

Après un rappel historique et l'évocation d'une période tragique et incertaine en Europe avec la guerre en Ukraine ou encore au Proche-Orient, un hommage est rendu aux soldats morts cette année pour la France.

Ensemble, nous entonnons la Marseillaise sous la direction de Véronique Lacoste, cheffe de chœur de la Chorale Chanteraine.



Le 7 octobre, M. Albert Février, maire de Ladon, adjoints et conseillers ont décidé d'organiser la visite guidée de la nouvelle école élémentaire et du restaurant scolaire. Ils ont accueilli plus d'une centaine de personnes curieuses, intéressées et agréablement surprises. Tous ont pu apprécier les nouveaux bâtiments avec les explications éclairées des élus présents.

Le 2 décembre, les élus ont inauguré deux nouvelles plaques de rue afin de rendre hommage à deux personnes qui ont marqué de leur empreinte notre commune :

La première au nom de M. Emile Penot, issu d'une très ancienne famille ladonnaise, toujours présent à nos manifestations, participant ainsi à la vie de la commune, membre de la Fanfare et qui avait récemment cédé à la mairie le terrain sur lequel se trouve notre nouvelle école élémentaire.

La deuxième au nom du Dr Gérard Turchi, médecin très dévoué à sa patientèle pendant presque 40 ans et très impliqué de par son rôle de conseiller municipal pendant 6 ans ou encore de président de l'association ASCL pendant de longues années.



Mme Brigitte Turchi, ses enfants ainsi que M. Patrick Penot, fils d'Emile dévoilant les plaques commémoratives.



Encore un franc succès pour notre marché de Noël du 17 décembre, malgré un nombre croissant de marchés en cette période de fêtes. Les marrons chauds, le café, le chocolat chaud ou encore le vin chaud offerts y ont contribué. Merci à tous, exposants, bénévoles et à notre Père Noël, pour votre présence.

INFORMATIONS

Aide "Façades" dans le cadre l'Opération Programmée pour l' Amélioration de l'Habitat (OPAH)

L' opération « Façades » limitée au centre Bourg est **maintenue** sur notre commune.

Dans le cadre de l'OPAH, à l'initiative des élus et de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, les personnes intéressées pourront bénéficier d'une aide financière de 1500 euros par la commune et de 1500 euros par la CCCFG.

Le montant de cette aide est plafonné à 20% du montant total des travaux réalisés.

Pour plus d'informations : Prendre contact avec la CCCFG au 02 38 90 90 38

Opération Programmée d'Amélioration
de l'Habitat 2023/2027 financée
par l'Anah, le Département du Loiret
et la Communauté de Communes
de Canaux et Forêts en Gâtinais



***Le Bus Numérique accompagne les seniors-retraités dans leurs apprentissages au numérique.
Retrouvez la programmation en Région Centre-Val de Loire.***

Ouvert à tous, à partir de 60 ans, le bus numérique est équipé d'ordinateurs et de tablettes numériques. Il sillonne la région pour vous offrir un service de proximité et permettre aux seniors de découvrir l'outil informatique.

Le Bus Numérique accueille les seniors lors d'ateliers collectifs de 3 heures avec au programme : familiarisation avec l'outil informatique, consultation de sites internet (ex : impôts), réponses aux besoins/questions...

A chaque étape, 2 ateliers sont programmés pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes chacun. Il n'y a pas d'ateliers les jours de forum.



Retrouvez l'agenda 2024 des tournées du Bus Numérique sur le site :

<https://www.sas-svp.fr/bus-numerique-centre-val-de-loire/>

INFORMATIONS

RECENSEMENT

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...) et on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ?

Ce qu'il faut savoir : A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre *recensement citoyen obligatoire* pour ensuite participer à la *journée défense et citoyenneté (JDC)*. Si vous ne faites pas ces démarches, vous ne pourrez notamment pas vous inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Le recensement vous permet aussi :

- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans

L'attestation de participation à la JDC ou une attestation provisoire "en instance de convocation" (par exemple, en cas d'attente de la convocation à la JDC) vous permet :

- d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, permis de conduire
- de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil

Le Français qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une *attestation des services accomplis* ou, en cas d'exemption, d'un *certificat de position militaire*.

Où effectuer le recensement citoyen ?

- à la mairie de votre domicile
- au consulat ou à l'ambassade de France, si vous résidez à l'étranger muni d'une pièce d'identité : **carte nationale d'identité**, passeport ou tout autre document et d'un livret de famille

RAPPEL DE CIVISME

Afin de protéger la santé et la tranquillité publiques, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit ; cela s'applique à tous les bruits de voisinage, à l'exception de ceux qui proviennent d'activités relevant d'une réglementation spécifique. Sont généralement compris comme bruit de voisinage :

- ♦ Des cris d'animaux et principalement les aboiements
- ♦ Des appareils de diffusion de son et de musique
- ♦ Des outils de bricolage et de jardinage
- ♦ Des pétards et pièces d'artifices
- ♦ Bruits de certains équipements fixes comme ventilateurs et climatiseurs
- ♦ Appareils de production d'énergie comme compresseurs.
- ♦ Concernant les travaux de jardinage et de bricolage, ils sont autorisés uniquement aux horaires suivants:

**Les jours ouvrables de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30**

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Animaux errants

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de garde ou de protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Le maire est habilité à un double titre pour mettre fin à l'errance ou à la divagation des animaux : au titre de son pouvoir de police générale qu'il détient en vertu de l'article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), qui l'habilite à intervenir pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques, et au titre des pouvoirs de police spéciale que lui attribue le Code rural.

Depuis la délibération votée à l'unanimité par les élus en conseil municipal du 26.02.2010, il est noté qu'à compter du 1er février 2010 les tarifs de prise en charge et de garde des animaux errants par la commune sont :

Frais de capture et prise en charge : 50 euros
Frais de transport au refuge : 50 euros

Brûlages des déchets verts :

Dans le cadre de l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales, le maire est chargé de veiller au respect des interdictions de brûler des déchets verts par les particuliers sur leur propriétés et palier les éventuels troubles de voisinage liés aux odeurs, à la fumée et les risques d'incendie si le feu n'est pas maîtrisé.

Pour rappel le brûlage est polluant pour l'environnement et toxique pour la santé.

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le SPANC propose un service de vidange à des tarifs préférentiels à tous les propriétaires et usagers de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais en assainissement individuel. Ce service est proposé uniquement pour les 38 communes de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

Comment ça marche :

Vidange « Campagne »

Il est proposé une campagne de vidange par mois.

Retourner la convention de vidange « campagne » (convention campagne) **complétée et signée, avant le 15 du mois.**

Le SPANC transmet les demandes au vidangeur la semaine suivante.

Le vidangeur vous contacte durant les 15 derniers jours du mois pour fixer le rendez-vous.

L'opération de vidange se déroulera dans les 15 premiers jours du mois suivant.

Vidange « Urgente »

Pour toute intervention urgente, transmettre la convention de vidange « Urgente » **complétée et signée.**

A réception, le SPANC transmet votre demande au vidangeur qui vous contactera dans les 48h pour convenir du rendez-vous.

Les deux conventions sont à télécharger sur le site de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais :

Site : comcomcfg.fr, rubrique Cadre de Vie, SPANC.

Montants des redevances d'entretien des installations d'assainissement non collectif Prestations en campagne :

Vidange forfait 3m3	150.00 euros
Débouchage et curage des canalisations 1/2 h	125.00 euros
Frais de gestion SPANC	18.00 euros
Fosse supplémentaire sur le même site	125.00 euros
Evacuation des matières plus de 3m3	22.00 euros
Décachage et recherche installation	57.00 euros
Débouchage et curage des canalisations	2.00 euros
10 m de tuyau supplémentaire au-delà de 20 m	17.00 euros
Forfait déplacement en cas d'impossibilité campagne	55.00 euros

Montants des redevances d'entretien des installations d'assainissement non collectif Prestations d'urgence :

Vidange forfait 3m3	237.00 euros
Débouchage et curage des canalisations 1/2 h	200.00 euros
Frais de gestion SPANC	18.00 euros
Fosse supplémentaire sur le même site	180.00 euros
Evacuation des matières plus de 3m3	22.00 euros
Décachage et recherche installation	77.00 euros
Débouchage et curage des canalisations	2.00 euros
10 m de tuyau supplémentaire au-delà de 20 m	17.00 euros
Forfait déplacement en cas d'impossibilité campagne	110.00 euros

Tarif en vigueur depuis le 1er janvier 2023.

Ils ont été établis par une délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Canaux et Forêts en Gâtinais en date du 13 décembre 2022.

Pour toutes informations techniques,
contactez la technicienne du SPANC :

Carine VERMET

Pôle de Lorris
155, Rue des Erables – B.P. 7
45260 LORRIS

Tél : 02.38.92.31.11
Fax : 02.38.92.38.88



Quelques Chiffres

TARIF RESTAURANT SCOLAIRE

Carte de 20 repas : 78€ soit 3,90€ le repas
Ticket exceptionnel : 4,90 €

TAXE DE BRANCHEMENT

Eau : 160 €
Assainissement : 700 €

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Salle du TIVOLI (réservée aux Ladonnais)

1 jour : 160 € sans chauffage; 250 € avec chauffage
2 jours : 320 € sans chauffage; 500 € avec chauffage

Salle POLYVALENTE

Tarifs pour les Ladonnais

1 jour : 250 € sans chauffage; 450 € avec chauffage
2 jours : 400 € sans chauffage; 650 € avec chauffage

Tarifs hors commune (sauf mariage)

1 jour : 550€ sans chauffage
850€ avec chauffage
2 jours : 750€ sans chauffage
1200€ avec chauffage

CONCESSIONS FUNERAIRES

Concession 30 ans : 350 €
Concession 50 ans : 550 €

Colombarium et caverne :

15 ans : 450 €
30 ans : 900 €

Emplacement dédié à la dispersion des cendres gratuit
soumis à l'autorisation de la mairie



NOUVEAU : GARDERIE PERISCOLAIRE COMMUNALE

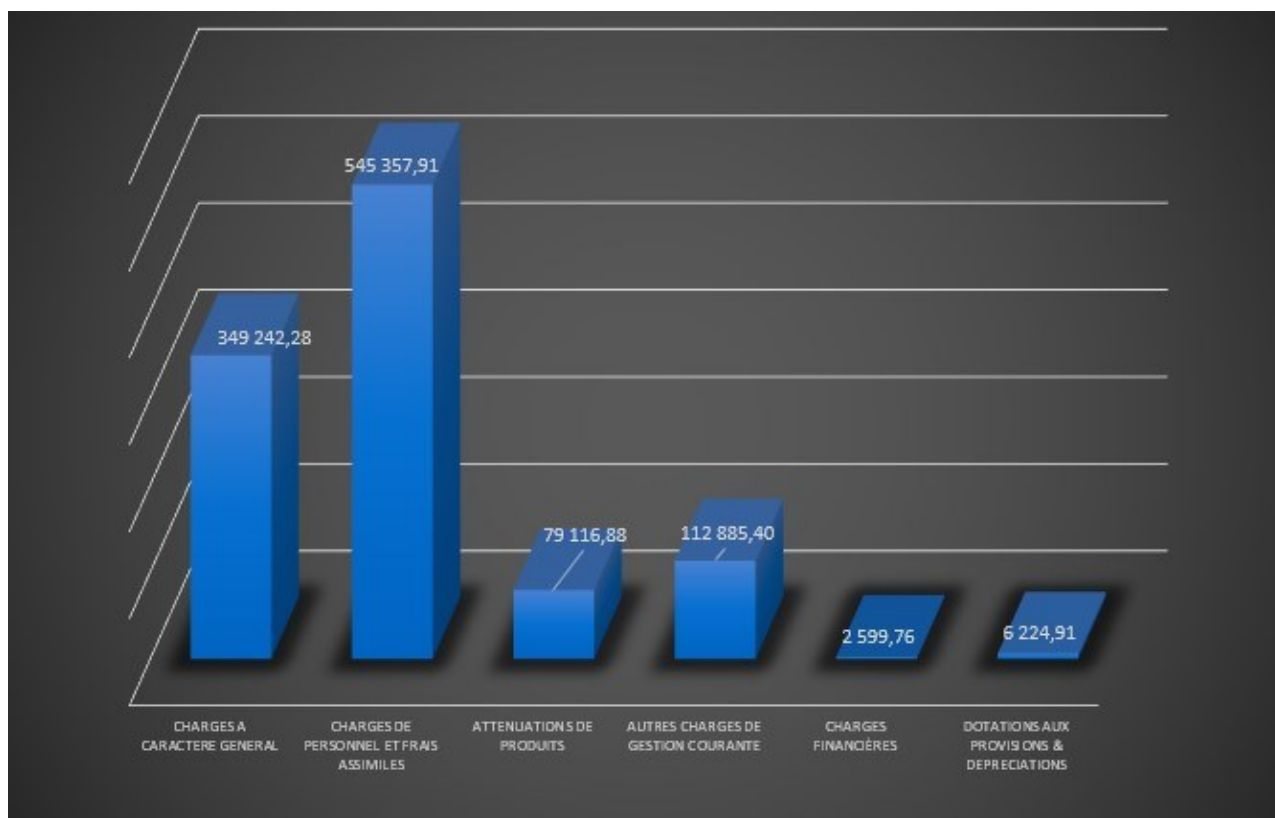
Tarifs et Horaires lundi, mardi, jeudi et vendredi :
De 7h00 à 8h50 : forfait 2 euros
De 16h30 à 19h00 : forfait 3 euros, goûter inclus

AGENDA 2024

13/01 Vœux du Maire, salle polyvalente, à partir de 15h00
16/01 Assemblée Générale, Chorale Chantereine, salle du Tivoli, 20h
19/01 Assemblée Générale, Comité des Fêtes, salle du Tivoli, 19h
11/02 Bourse aux livres et collections
17/03 Marché des producteurs et artisans locaux, organisé par la mairie, halle de Ladon, de 8h à 13h
AVRIL Repas des anciens, date à définir
01/05 Foire du 1er mai et brocante, Comité des Fêtes
08/05 Défilé du 8 Mai à partir de 10h45
09/06 Elections européennes, salle du Tivoli, horaires à confirmer
09/06 Marché des producteurs et artisans locaux, organisé par la mairie, halle de Ladon, de 8h à 13h
15/06 Soirée Années 80, repas et danse, Comité des Fêtes, salle polyvalente
18 au 22/06 Exposition peinture, salle du Tivoli
28/06 Spectacle des écoles, salle polyvalente
30/06 Fête communale, repas et animations, salle polyvalente
05/07 Fin d'année scolaire
25/08 Brocante, Comité des Fêtes, rue du Saulce
02/09 Rentrée scolaire 2024/2025
21et 22/09 Journées du Patrimoine
12 et 13/10 Vide coffres à jouets, Comité des Fêtes, salle polyvalente
13/10 Marché des producteurs et artisans locaux, organisé par la mairie, halle de Ladon, de 8h à 13h
03/11 Concours de belote, Comité des Fêtes, salle polyvalente
15/12 Marché de Noël, organisé par la mairie, halle de Ladon, de 8h à 13h

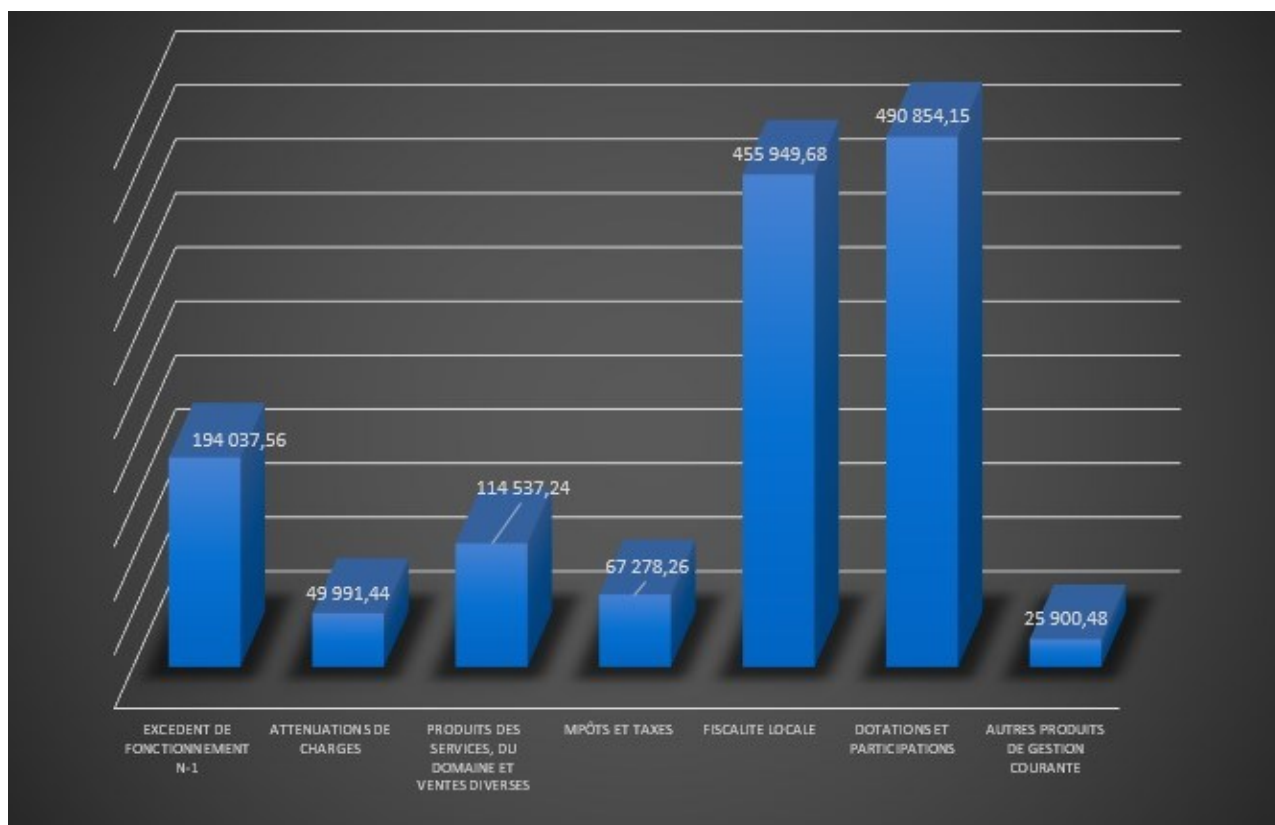
Compte administratif 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



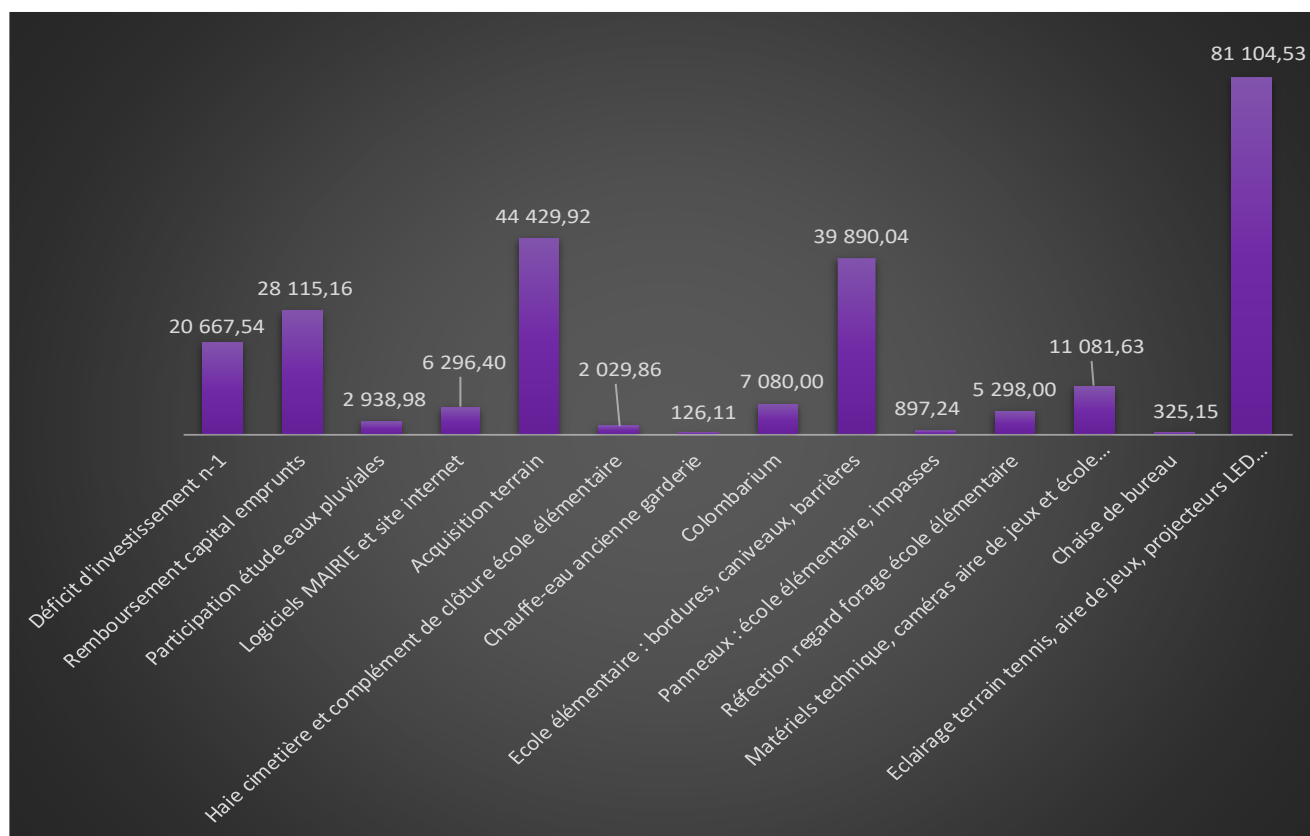
Soit un total réalisé de 1 095 427,14 TTC

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



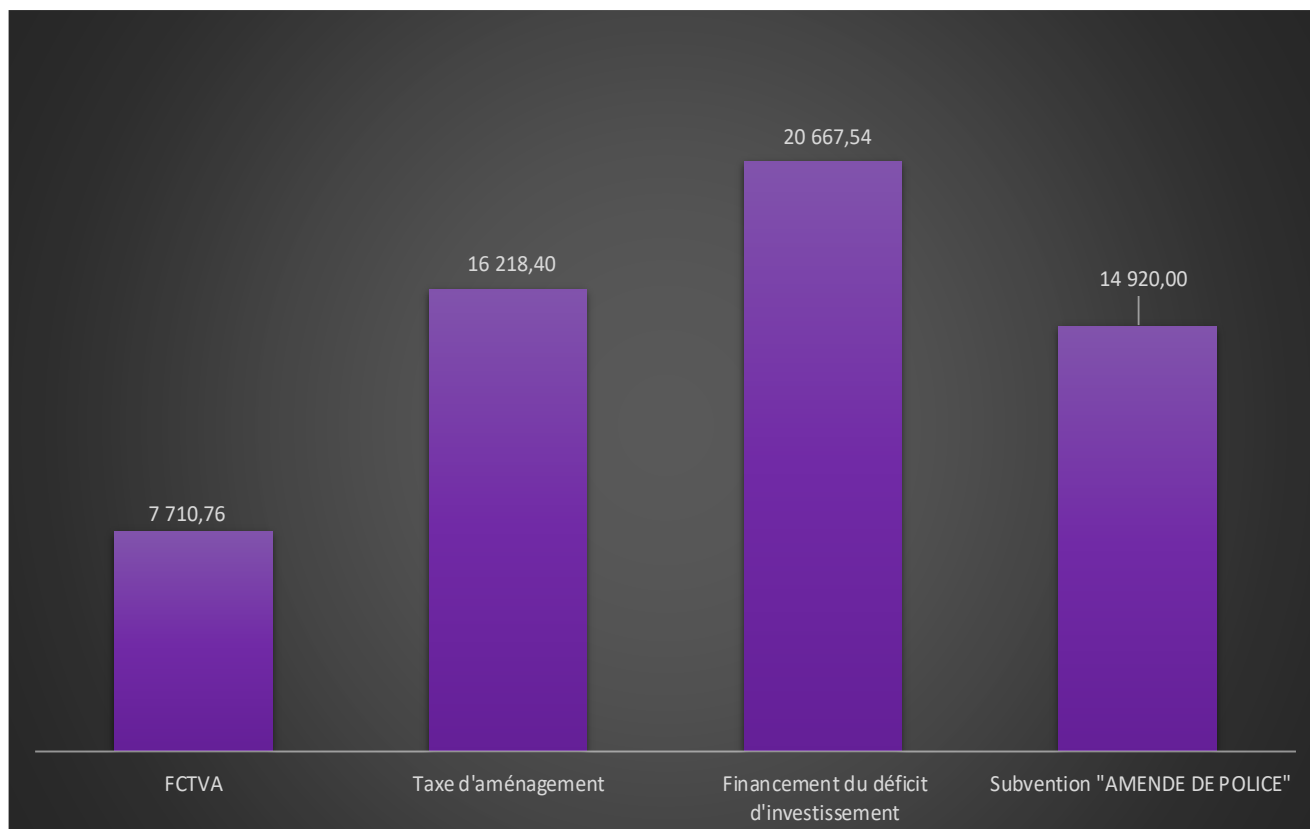
Soit un total réalisé de 1 398 548,81 TTC

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Soit un total réalisé de 250 280,56 TTC

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Soit un total réalisé de 59 516,70 TTC

Etat Civil 2023

Naissance

NGOME Marley Vincent Emile	le 01.01.2023 à Saran (45)
CHOUAREF Zakaria	le 31.01.2023 à Amilly (45)
COURAPIED Mathys	le 10.03.2023 à Amilly (45)
BEILLOT BOURSIN Ambre	le 21.03.2023 à Amilly (45)
BOQUET Gaël Marcel Pierrick Sacha	le 06.04.2023 à Saran (45)
LOW-KEIN Jayden Sylvio Jr	le 04.05.2023 à Melun (77)
SLIMANI Haron	le 19.05.2023 à Amilly (45)
MAGALDI Tom José	le 25.05.2023 à Amilly (45)
LLORENTE Isaac Diéré Ernest	le 28.07.2023 à Orléans (45)
COULEON Eléonore	le 18.08.2023 à Amilly (45)
DA RESSURREICAO Andréa Lise Marjorie	le 26.08.2023 à Amilly (45)
RENO FEBON Yséa Marie Adé-Fémi	le 23.09.2023 à Amilly (45)
RENAULT Hélya	le 18.11.2023 à Amilly (45)
BRUNIN Léo Jean	le 21.11.2023 à Amilly (45)
HUBERT Milann Jonas Vincent	le 04.12.2023 à Amilly (45)

Mariage

TCHAPO Gafarou et CNEUDT Magali Christiane Micheline	le 04.03.2023
PASSUELLO Yoann Florent et MALASSINGNE Katielle Anne caroline	le 24.06.2023
GAUCHER Stéphane Roger Henri et LADROU Delphine Jacqueline	le 14.07.2023
BOURGOIN Ludovic Jean-Claude et CLOUSEAU Séverine Olga Alix	le 05.08.2023

Décès

LOPES Maria Elisabete née TAVARES DA SILVA	le 02.01.2023 à Saint Avertin
GUEDJATI Saci	le 01.06.2023 à Ladon (45)
LEPAGE Ginette Olga raymonde née MAUPU	le 23.06.2023 à Ladon (45)
BEIGNET André Pierre Michel	le 24.07.2023 à Amilly (45)
LEGOIS Michel Lucien Camille	le 25.07.2023 à Ladon (45)
BERTIN Jean-Claude	le 06.09.2023 à Amilly (45)
BERLIRE Marie-Claude née FAUVEL	le 18.09.2023 à Ladon (45)
POUPARD Jeannine Bella Alberte Suzanne née COGAN	le 01.11.2023 à Amilly (45)
DALIX Jean-Claude	le 11.12.2023 à Amilly (45)
ZAJKOWSKI Jean-Louis Bernard	le 16.12.2023 à Ladon (45)

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION COLLECTIF DE DEFENSE

DE LA COMMUNE DE LADON

Alain LETORT, président

Tél 02 38 85 63 45 ou 06 09 49 69 54

labra57@aol.com

ASSOCIATION ECOLE ELEMENTAIRE ET MATERNELLE DE LADON

Association des parents d'élèves pour les deux écoles

M. SEBBAR, président

aeemladon@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE LADON BADMINTON

Yann JEHANNO, président

Tél. 06 24 24 77 33

mail : badascl@hotmail.fr

http://ascl-badminton.fr

AVENIR CLUB BOULISTES LADONNAIS

Jérôme RATOVOARIVONJY, président

Tél. 06 60 76 16 07

Jerome.ratovoa@icloud.com

Annie POUSSINEAU, secrétaire

Tél. 06 14 47 67 89

poussineau.annie@orange.fr

BELLEGARDE LADON FOOTBALL CLUB

Lucie BODARD, présidente

Tél : 06 08 96 35 91

Dominique VAURY, secrétaire

Tél : 06 83 06 06 30

553733@lcfoot.fr

BIBLIOTHEQUE

Evelyne GERMAIN, présidente

germain.evelyne@yahoo.fr

Tél : 06 89 40 60 09

SECTION PEINTURE : Anim'art

Catherine VICTOIRE Tél. : 06 82 02 55 09

Victoireevasion@aol.com

http://cours-reve-evasion.blogspot.com/

CHORALE CHANTEREINE

Claudette VALLADE, présidente

Tél : 06 63 47 86 52

Cheffe de chœur :

Véronique LACOSTE

Tél : 02 38 95 52 84

Tél : 06 61 17 52 84

CLUB DE LOISIRS DE LADON

Thérèse VAN ROUSSEL, présidente

Tél. 02 38 98 93 48 ou 06 82 41 09 87

Ou par mail : Claudette FACON

Claudette.facon45@orange.fr

CLUB DE TENNIS LADON

Christophe RIBAUT, président

Natacha RIBAUT, trésorière

Mail : tennisladon@gmail.com

Tél : 06 80 90 57 75

COMITE DES FÊTES

Sébastien Mikolajczyk, président

Mail : comitedesfetesladon@laposte.net

Tél : 06 99 73 50 20

(lors des manifestations)

POLYGAMM

Véronique LACOSTE, présidente

Tél. 06 61 17 52 84

UNION SPORTIVE LADONNAISE

Section Gymnastique

Anne DELAVEAU, présidente

Tél : 06 27 27 29 57

gymladon@gmail.com

SOCIETE DE CHASSE

LA LADONNAISE

Association de chasse et

gestion du territoire

Mathieu TEIXEIRA, président

Tél : 06 80 00 46 87

ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS

AIR FLY SYSTEM Atelier

94 rue de Tigneurville

06 67 94 95 78

ALAIN DUBOIS ELECTRICITE

47 rue de la Bezonde

06 63 41 17 84

ASTEGREEN Alan Brunel

Paysagiste

06 74 70 90 04

ATELIER DE LA PIERRE

240 route de Bellegarde

02 38 90 50 47

contact@latelierdelapierre.com

AXEREAL ELEVAGE LADON

225 rue du Moulin Routhion

02 38 95 68 26

BARBESOL Christian Antiquités

180 rue du Lt Thomasset

02 38 95 60 08

BEAUTE BIEN-ETRE

32 place de la Halle

02 38 93 07 60

Blackwood

Ludovic VALIENTE

06 37 36 71 03

705 rue du Lt de la Tour Maubourg

BOULANGERIE MARNIER

91 avenue du 24 novembre

02 34 49 39 67

BOUCHERIE DE LA HALLE

27 rue du Croissant

02 38 95 50 31

CABINET VETERINAIRES

15 place de la Victoire

02 38 95 52 04

CAPROGA

380 rue de Chantereine

02 38 95 51 49

Catherine VICTOIRE

88 rue des vallées

06 82 02 55 09

Victoireevasion@aol.com

<http://cours-reve-evasion.blogspot.com/formation>

DARK VEIL TATTOO SHOP

70 place de la Halle

Tchoum.darkveil@gmail.com

DES PIERRES ET DES MAINS Sandrine LANGEVIN

50 rue des pinières

06 80 00 15 26

sandrine@despierresetdesmains.fr

GAMM VERT

225 rue du Moulin Routhion

02 38 07 11 90

02 38 95 50 68

GARAGE ASJ

544 avenue du 24 novembre

02 38 95 54 61

GARAGE EUROREPAR CAR SERVICE Laurent MASSING

200 route de Bellegarde

02 38 95 50 13

GRANNY'S ANTIQUE BARBESOL

180 rue du Lt Thomasset

02 38 95 56 36

Gilbert BEAUVAIS

Professeur de musique

46 avenue du 24 novembre

02 38 95 58 41

Joëlle COUTURE

69 rue Michel Pillard

02 38 95 64 21

Ets GHESTEM AGRI (ex.HUGUENY)

Rue Montecuir

02 38 95 53 75

LA FOSSARDIERE

Rue de Chantereine

02 38 95 29 04

L' ATELIER DE LOLYNE

363 avenue du 24 novembre

06 34 04 61 24

lolyne58@orange.fr

Lucas LECLAND IAD FRANCE

Conseiller immobilier

569 rue des déportés

06 42 95 94 75

lucas.lecland@iadfrance.fr

MURIELLE COIFF

101 avenue du 24 novembre

02 38 95 50 80

NATUROPATHE Isabelle BAILLY

689 rue du Moulin Routhion

07 84 19 44 80

PIGEONNEAUX DU GATINAIS

540 route de Beaune

02 38 95 69 92 - 06 81 47 25 52

PLOMBERIE FOSSATI Jordan

80 rue vigneau

06 61 26 86 99

PLOMBERIE CHAUFAGE M3J

69 avenue du 24 novembre

06 67 03 21 80

PRESSE TABAC LOTO

Michel DELACOUR

58 place de la Halle

02 38 95 53 83

PIZZERIA TINSEE

107 rue du Capitaine de Bussière

09 87 72 70 70

PHARMACIE Stéphanie Denaes

86 avenue du 24 novembre

02 38 95 50 30

PEINTURE POUILLIN Christophe

351 rue du Lieutenant Thomasset

02 38 95 58 37

R2 ELEC ET RENO

Raphael ALLEAU

06 33 81 36 03

Rodolphe CHAUVET

06 81 29 71 31

TAXI Philippe ARNAUD

06 84 70 55 49

TOUTENKAMION GROUP

901 rue du lieutenant Thomasset

contact@toutenkamion-group.com

Tél. 02 38 95 50 59

Fax. 02 38 95 54 73

TROPIX ONE

Florence MARMUITTE

420 rue de la Motte Bezin

09 72 45 48 53 ou 06 23 19 57 44

commercial@tropix-technologies.com

SEB INFORMATIQUE

Sébastien DELACOUR

09 65 33 76 80

SOPHIE TOILETTAGE

426 Avenue du 24 novembre

02 38 97 76 50 - 06 88 10 41 20

VALLEE DES MERLES S.A.S

43 la vallée des merles (*Villemoutiers*)

02 38 95 50 68

VASLIER Pierre

Agent immobilier Les Portecclés de l'immobilier

06 15 83 13 95

VIVAL

Place de la Halle

02 38 95 51 98

ZAZEN Pratique de l'assise méditative

363 avenue du 24 novembre

02 48 16 52 05

L'entreprise SJE Conception

.Pour L'Entretien de vos terrains



Tontee traditionnelle
écologique par broyage
afin de nourrir vos terrains

.La remise en état

Débroussaillage manuel
ou mécanisé



Taille
abattage
reprise de haie

Naturelle est à votre écoute

.L'abattage



Abattage d'arbre
avec ou sans
évacuation

.L'élagage
ainsi que
le démontage



NOUVEAU

Entreprise SJE
Conception Naturelle
située route de Beaune
à Ladon



06.41.96.28.84

02.34.49.36.19

f SJE Conception Naturelle

Entretien
parcs et jardins

Addictions
alcool
vie libre

Addictions Alcool Vie Libre Ladon



Ouvert à tous
Chaque premier lundi du mois de 18h30 à 20h

Une équipe vous accompagne en toute confidentialité au 30, Rue de l'église
45270 Ladon

.Mobile : 07 60 18 62 49 (7j/7)

.@ mail : vie.libre.gien@gmail.com

.Site internet : www.vielibre.org

NUMEROS UTILES

URGENCES

Gendarmerie	02 38 90 41 11
SOS Médecins	02 38 54 44 44
Centre Anti-poisons	02 41 48 21 21
SAMU	15
SAMU Social	115
N° URGENCE EUROPEEN	112
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
CHAM Amilly	02 38 95 91 11
Urgences Enfance Maltraitée	119
Violences conjugales	3919
Maltraitance personnes âgées	3977
SPA Urgence	02 38 32 98 11
Harcèlement et violences numériques	3018

SANTE

Infirmière Virginie QUERALT	02 38 33 83 89
Pharmacie Stéphanie DENAES	02 38 95 50 30
Vétérinaires	02 38 95 52 04
Dr Le Minh Viem	07 82 21 90 43
Médecin soins non programmés	02 18 12 14 47

SERVICES

SUEZ Eau Montargis	09 77 408 408
ENEDIS Dépannages	09 72 67 50 45
ENEDIS Dépannage Travaux	09 70 83 19 70
Dépannage GAZ GRDF	09 69 36 35 34
Urgence sécurité GAZ GRDF	08 00 47 33 33
EDF	09 69 32 15 15

Assistante Sociale Maison du département

de Montargis	02 38 87 65 65
Transports REMI	08 00 00 45 00
Bibliothèque	02 38 95 50 22
Ouverture : Lundi 17h30-18h30, Mercredi 15h-17h et Samedi 11h-12h	

ENFANCE

Ecole élémentaire	02 38 95 54 23
Ecole maternelle	02 38 95 55 07
Garderie	02 38 97 32 38
Relais Petite Enfance (ex. RAM)	02 38 90 48 21
rpe.bellegarde@comcomcfg.fr	
Internet et vous	
Pour vos imprimés : www.service-public.fr	



Agence postale de Ladon
Tél : 02 38 98 23 31

Horaires d'ouverture :

LUNDI après-midi : 14h30-16h30
MARDI-MERCREDI-JEUDI-VENDREDI
10h00-12h00/ 14h30-16h30
SAMEDI matin : 9h45-12h00



SCP BUCHETON DESAULTY
Tél : 02 38 95 50 12
71 Place Marie Lafont
office.45050@notaires.fr

Déchèteries d'Ouzouer sous Bellegarde

Tél : 02 38 59 50 25

Horaires d'ouverture :

Mardi et Samedi : 9h00-12h00 et 13h00 à 17h00
Vendredi : 13h00 à 17h00
Mercredi : 13h00 à 17h00 du 1er avril au 31 octobre, fermé du 1er novembre au 31 mars
FERMETURE LE LUNDI



de Châteauneuf-sur-Loire

Tél : 02 38 59 50 25

Pour tout problème de ramassage de déchets ménagers, contacter www.sictom-chateauneuf.fr
Ramassage des ordures ménagères : **VENDREDI**



Assainissement individuel

SPANC de la Communauté de Communes du Bellegardois
Tél : 02 38 92 64 13
ou spanc.cdc.bellegardois@orange.fr
spanc@comcomcfg.fr

France Service Bellegarde Tél : 02 38 90 90 75

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Office du Tourisme de Bellegarde

Tél : 02 38 90 25 37



Communauté de Communes :

www.comcomcfg.fr
Tél : 02 38 92 31 11